



# LES FEUILLETS CONSTITUANTS

En 2 pages, les principaux raisonnements, analyses et propositions de la dynamique populaire constituante.

## Le système de l'Union européenne a pour but d'éliminer la démocratie

**Il est conçu sur la base de traités européens d'inspiration néolibérale qui interdisent toute possibilité de mener des politiques différentes**

**La construction du système européen, dès le départ, s'est inspirée de l'idéologie néolibérale faite par et pour les ultras-riches, servant les intérêts géostratégiques des USA**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le poids croissant de l'URSS et des mouvements de résistance en Europe, notamment communiste et gaulliste en France, va inquiéter les dirigeants américains. Pour les Etats-Unis, l'unification de l'Europe occidentale sous leur leadership est essentielle pour « *endiguer* » l'URSS et contenir le communisme.

Ils vont donc susciter la création de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier** (CECA). La « *déclaration* » Schuman du 9 mai 1950, marque le début de la « *construction* » européenne. Elle a été en réalité inspirée par le secrétaire d'Etat américain, **Dean Acheson**, qui écrit à Robert Schuman (ministre français des Affaires étrangères), le 30 novembre 1949 : « *Je crois que notre politique en Allemagne, et la mise en place d'un gouvernement allemand capable de prendre sa place dans l'Europe de l'Ouest, repose sur l'hypothèse d'un leadership de votre pays sur ces questions* ». C'est donc **le gouvernement américain** qui a autorisé la France à lancer la CECA...

Voilà ce que dit **Friedrich von Hayek**, le « *pape* » du néolibéralisme : « *La fédération [européenne] devra posséder le pouvoir négatif d'empêcher les États individuels d'interférer avec l'activité économique* ». C'est à cela que servent les traités européens...

**L'« Union » européenne se fait par le marché, présenté comme la valeur suprême**

Le **traité de Rome (1957)**, fonde le « *Marché commun* » (Communauté économique européenne), avec la « *libre* » circulation des marchandises, travailleurs, services et capitaux.

Sous la houlette des socialistes Jacques Delors et Pascal Lamy, **en 1986, l'Acte unique** vise à éliminer complètement les frontières physiques, fiscales et techniques. **Le traité de Maastricht (1992)** lance l'union monétaire. Depuis, les critères de « *convergence* » **ont provoqué la divergence économique**. En 2002 le passage à l'Euro est avalisé, la France n'a plus officiellement de politique monétaire nationale.

**Le 29 mai 2005, par référendum, les Français rejettent à 55 % le traité constitutionnel européen**

Son but était de faire franchir une nouvelle étape dans le néolibéralisme et le démantèlement des souverainetés nationales. L'essentiel de son contenu a été recyclé dans le **traité de Lisbonne (2007)**, qui est ratifié en France par les parlementaires qui annulent ainsi le vote du peuple. C'est le « *coup d'État parlementaire* » du 4 février 2008.

Le Pacte budgétaire européen (« **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** », TSCG, 2012) a pour objectif de réduire encore davantage la souveraineté des États sur leur propre budget. Désormais, la Commission européenne donne la marche à suivre aux gouvernements dans une note qu'elle publie chaque semestre.

### **L'Union Européenne est l'assemblage institutionnel d'un régime de parti unique**

Le système de l'Union européenne a dissous les souverainetés nationales de ses États membres sur des questions stratégiques (les « *compétences exclusives* » notamment). Il est **l'empire d'un parti unique**. Par exemple, pour être nommé commissaire ou juge européen, la condition requise est d'avoir « *donné des preuves de ses engagements européens* ». En clair : avoir été un « *bon européen* », c'est-à-dire avoir **la carte du « parti européen »**.

**Le bilan de plusieurs décennies d'Union européenne et d'euro est négatif sur toutes les questions stratégiques : inégalités sociales, emploi, environnement, coopération internationale, paix, démocratie, situation des jeunes...**

### **Il est nécessaire de bâtir une France indépendante, reliée à toutes les nations européennes et les autres, qui souhaitent coopérer sur une base de réciprocité**

C'est toujours par **la lutte dans un pays donné**, jamais de manière directement supranationale, qu'il est possible de faire bouger les choses. En 1789, en 1848, en 1968, ou en 2012 pour les « *printemps arabe* » (et ses limites), un phénomène de contagion internationale s'est développé à partir d'un point de soulèvement national. C'est-à-dire là où se déroulent les rapports de force réels.

L'enjeu est donc pour les citoyens de **frapper le cœur et le moteur de la régression néolibérale**. Il faut ainsi remanier notre Constitution ou la changer, pour en sortir, par référendum, le titre XV qui place la France sous tutelle.

La paix avec nos voisins européens et tous les autres pays, des échanges commerciaux, culturels, touristiques, mutuellement profitables doivent être la ligne de conduite de la France. Mais **cette Europe de paix et de prospérité est aujourd'hui interdite** par le système politique de l'Union européenne et de l'euro.

En privant les États membres de leur souveraineté, **les classes dominantes**, grâce aux traités européens, s'assurent que seules des politiques néolibérales, **favorables à leurs intérêts**, seront possibles. C'est pourquoi, depuis Mitterrand, les alternances gauche-droite, puisqu'elles n'ont jamais remis en cause ce système, ont mené les politiques désastreuses que nous connaissons qui ont suscité, entre autres, **le mouvement des Gilets jaunes**.

Adresse e-mail : [info@la-dynamique.fr](mailto:info@la-dynamique.fr)

Compte Twitter : @LaDynamique1

Compte Facebook : <https://www.facebook.com/LaDynamiquePopulaireConstituante>

Site Internet : <https://la-dynamique.fr/>

**Ce résumé est issu du chapitre 4 du Livre blanc constituant n° 1 *Une dynamique populaire constituante*.**

*Mai 2021*